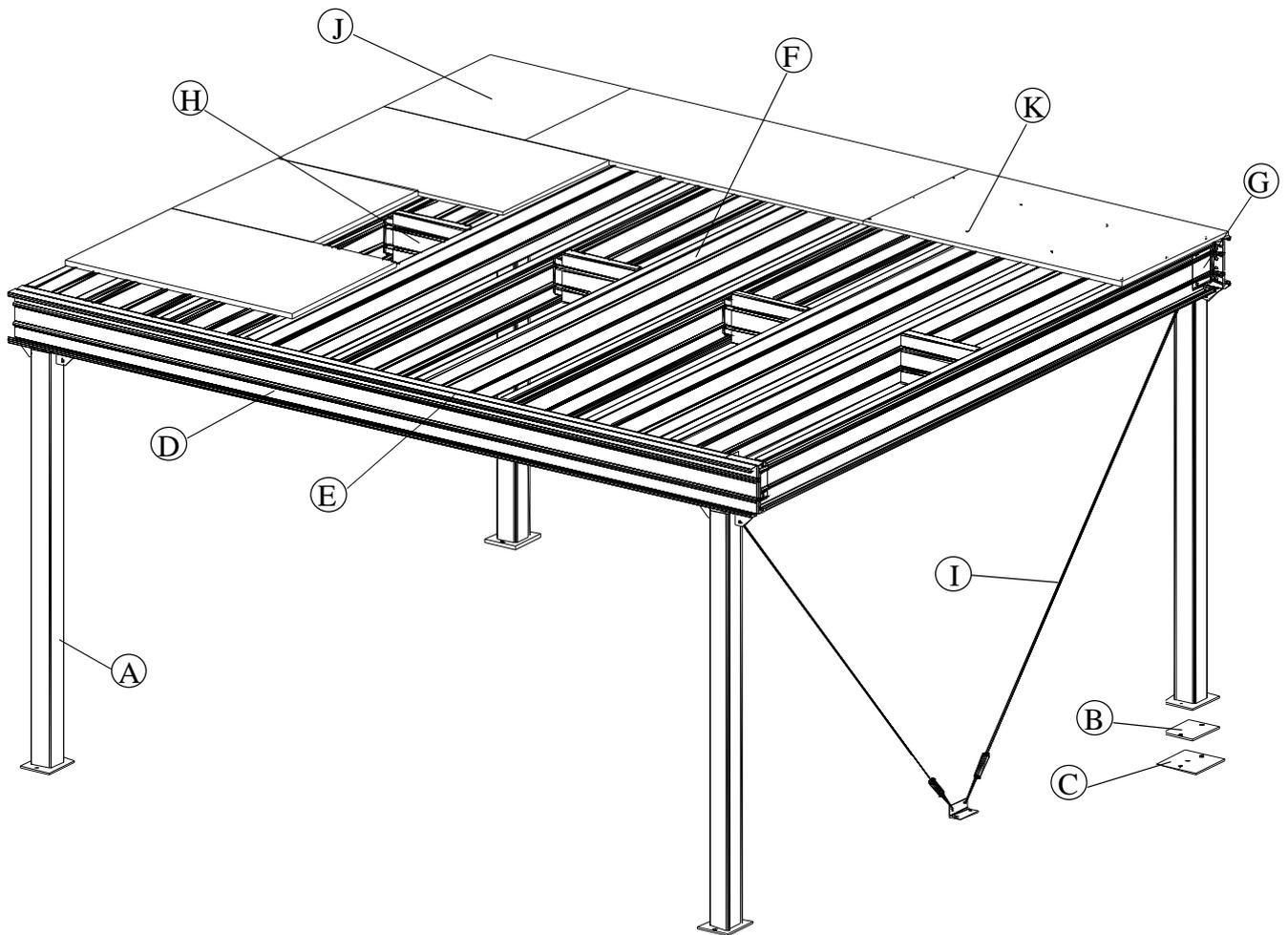


# GUIDE PRATIQUE DE LA PLATE FORME SUR POTEAUX



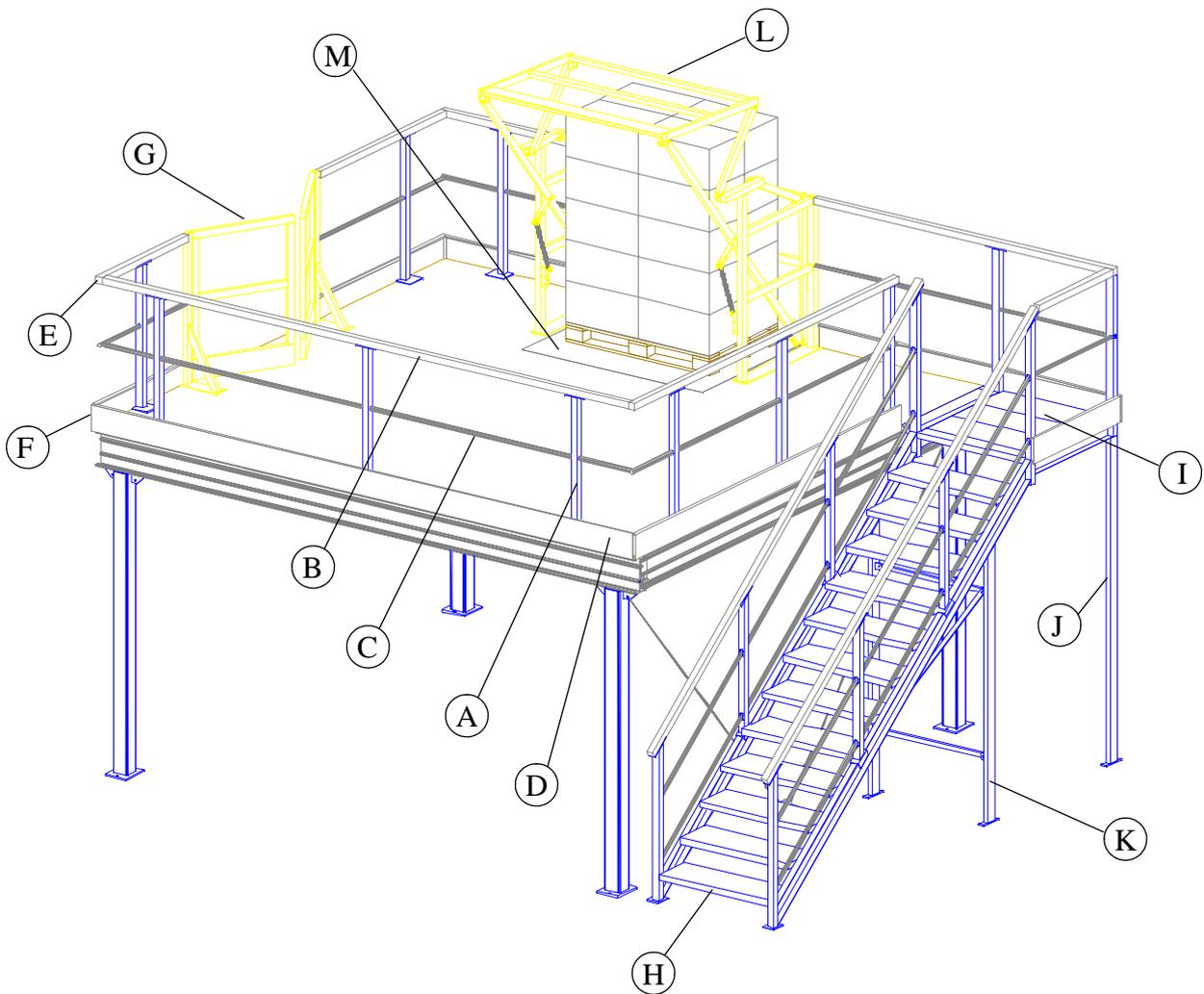
FORM QUA 137 D

# Plateforme sur poteaux.



- A : Poteau.
- B : Cale.
- C : Semelle de répartition.
- D : Porteur.
- E : Cale entre porteurs.
- F : Solive.
- G : Attache de solive.
- H : Ensemble anti déversement entre solives.
- I : Contreventement de stabilité.
- J : Plancher en aggloméré de qualité P5 (CTBH) en 25 mm ou 2 x 19 mm ou 2 x 25 mm suivant la capacité demandée et/ou l'entraxe des solives.
- K : Vis de fixation du plancher.

# Principaux accessoires.



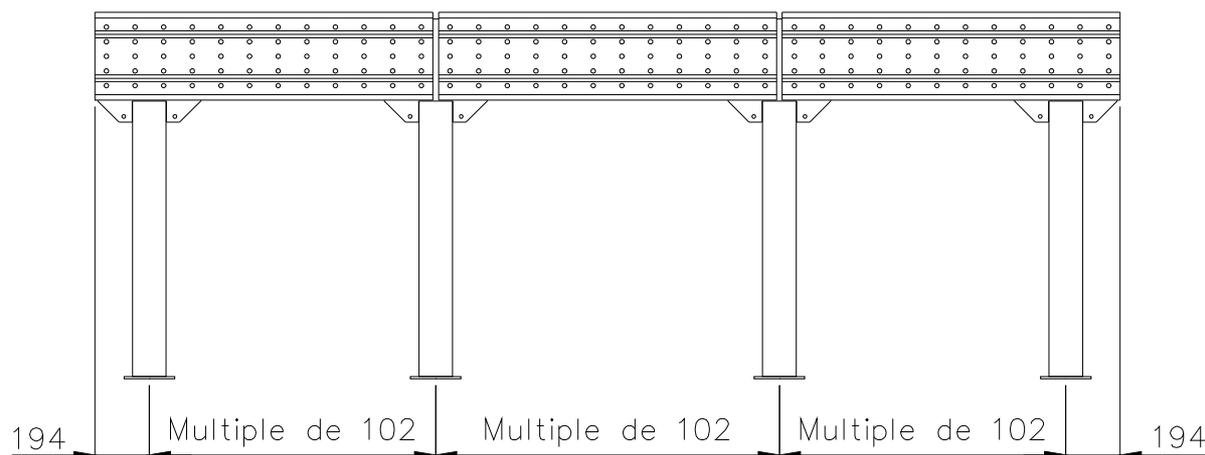
- A : Potelet de garde corps.
- B : Main courante.
- C : Latte de genou.
- D : Plinthe.
- E : Attache de main courante.
- F : Attache de plinthes.
- G : Portillon simple ou double.
- H : Escalier avec ses rambarde (2 fixations au sol en sus)
- I : Palier avec ses rambarde
- J : Poteau support palier (1 fixation au sol en sus)
- K : Fixation par autoporteur (2 fixations au sol en sus)
- L : Sas à palettes.
- M : Tôle de protection.

# Dimensions.

**Dans le sens des porteurs,** les poteaux sont à un entre axe multiple de 102 mm.

La longueur hors tout de la plateforme est égale à la somme des entre axes + 2 x 194 mm, correspondant au débord standard des porteurs d'extrémité.

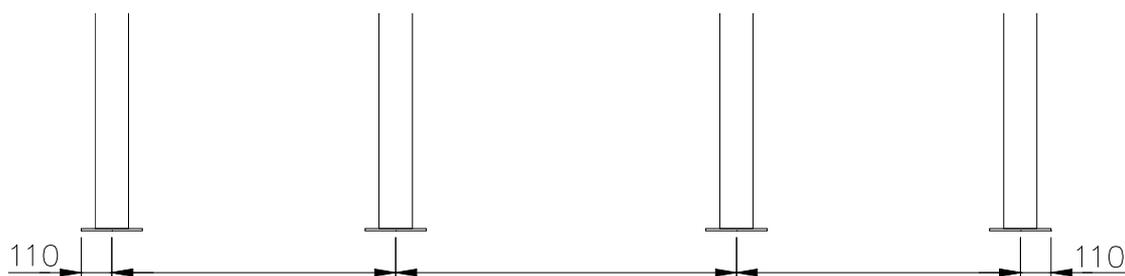
**Longueur réelle des porteurs** = entre axe poteaux - 20 mm.



**Dans le sens des solives,** les poteaux sont à un entre axe multiple du millimètre.

La largeur hors tout de la plateforme est égale à la somme des entre axes + 2 x 110 mm, correspondant au débord des platines en extrémité.

**Longueur réelle des solives** = entre axe poteaux - 138 mm.



# Dimensions.

**Les solives** sont implantées avec un entre axe de 408, 510 ou 1020 mm, correspondant respectivement à la longueur utile des panneaux de CTBH 25 mm égale à 2040 mm, divisée par 5,4 ou 2 pour les joints de panneaux à l'axe des solives suivant le DTU.

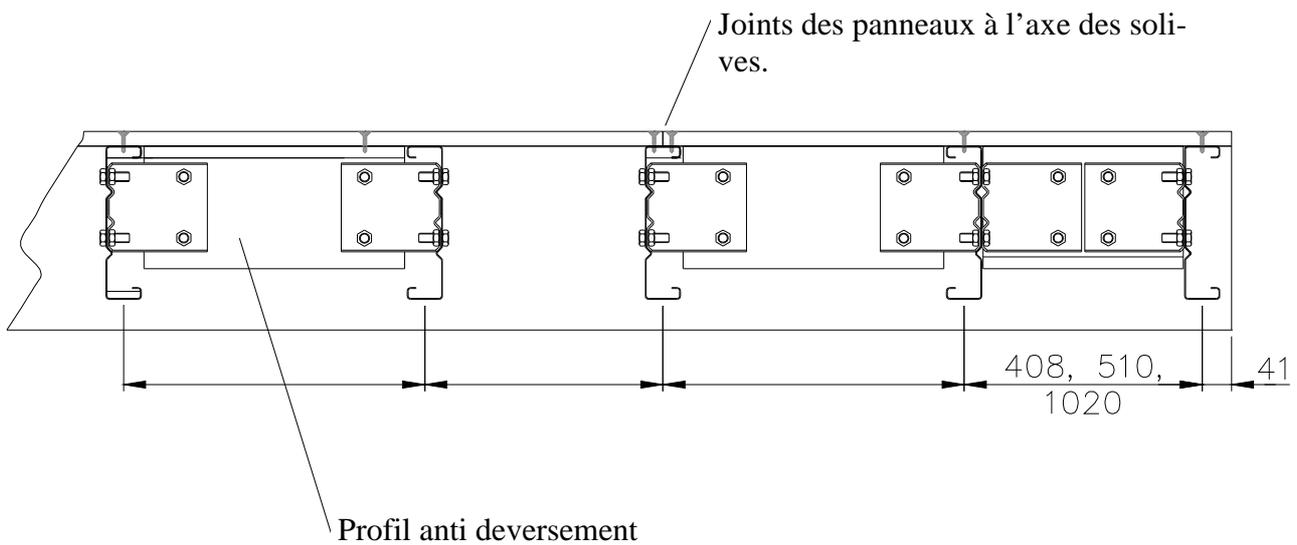
**L'axe des solives d'extrémité** est à 41 mm de l'extrémité des porteurs.

Les premiers entre axes de solives à chaque extrémité peuvent être de 306 mm afin d'ajuster la longueur de la plateforme au bâtiment.

Les solives inférieures à 3000 mm entre axe poteaux ne sont pas équipées d'anti dévers.

Les solives de longueur supérieure à 3000 mm et inférieure à 6000 mm sont reliées entre elles deux par deux par un système anti dévers à mi longueur.

Les solives de longueur supérieure à 6000 mm sont reliées entre elles deux par deux par deux systèmes anti dévers placés aux tiers et deux tiers de la longueur.



**NB** : Notre structure, nos escaliers et nos garde corps ne répondent pas aux normes des plates formes avec accès GRAND PUBLIC, mais aux normes des plates formes industrielles uniquement.

**NB** : Notre plate-forme standard ne peut-être installée dans les bâtiments ou entrepôts couverts soumis à autorisation sous la rubrique 1510, sans une étude approfondie de la sécurité incendie du site incluant nos structures.  
(Installations classés pour la protection de l'environnement - Journal Officiel du 1<sup>er</sup> janvier 2003)

**NB** : Suivant la norme EN547-1 et 3, la hauteur libre minimale est de 2100 mm sous plateforme.

### **Avertissements :**

- Toute **modification sur la structure** de quelque nature que ce soit, est **interdite sans notre accord préalable.**

- Toute **modification dans l'utilisation** est **interdite sans notre accord préalable.**

### **Sa vérification et son contrôle relèvent de votre responsabilité.**

Sauf indication contraire, le sol est prévu en béton, plan, sans pente, avec une horizontalité et une planéité qui permettent une mise à niveau et une mise d'aplomb des structures sans calage excessif (4 mm maxi par poteau), et une fixation de 100 mm mini en profondeur. Le sol est réputé pouvoir tenir les charges demandées.

### **Information diverses :**

- Un plancher métallique peut devenir bruyant lors de l'utilisation d'un transpalette. Un plancher ajouré peut s'avérer peu discret dans le cadre d'une utilisation où intervient un personnel féminin. Un plancher bois ou dérivé qui présente une trop faible densité ou qui n'est pas surdensifié en surface, peut rapidement se désagréger.

- Les zones de plate-forme pour bureaux doivent être complètement indépendantes des autres zones à cause des vibrations.

- Le plancher en aggloméré ne peut pas être en porte à faux de plus de 150 mm sans support.

# Informations à nous communiquer.

**NB: Nos plate formes ne sont pas conformes aux normes GRAND PUBLIC.**

**CAPACITE:** kg / m<sup>2</sup> Uniformément Répartis Maximum. SANS ROULAGE

**NB: 250 kg/m<sup>2</sup> UR minimum = capacité pédestre.**

Case à cocher pour une utilisation pour des bureaux.

**Dans ce cas les porteurs et solives seront calculés avec  $f = 1/500$ ème maxi**

Case à cocher si roulage au transpalette manuel. **Peut être différent de la capacité UR.**

Poids de la palette = kg maxi.

Case à cocher si roulage d'un autre type. **Peut être différent de la capacité UR.**

Poids de la palette + engin = kg maxi

**( 1 ) Nombre de roues =**

**Positions des roues et répartition des charges sur celles-ci à préciser ( 2 )**

Case à cocher si implantation de rayonnages ou autre sur le plancher

**Fournir un plan d'implantation des rayonnages avec leurs longueurs, profondeurs, le nombre de niveaux chargés, la charge maximale par niveau et la largeur des allées ( 3 )**

**Merci de renseigner ci-dessus la capacité dans les allées (UR avec ou sans roulage).**

**PLATELAGE: L'utilisation de plancher en aggloméré de qualité P4 (CTBS) n'est autorisée que dans des locaux à température sèche et stabilisée uniquement. Sinon il doit être de qualité P5 (CTBH).**

Case à cocher si fourni en standard par Duwic.

**Notre standard est en aggloméré brut de qualité P5 (Hydrofuge) et de classe M3 (Non ignifugé) en 25 mm ou 2 x 19 mm ou 2 x 25 mm suivant la capacité requise. Avec joints des panneaux à l'axe des solives suivant le DTU.**

Case à cocher si fourni par vos soins ou par votre client. **Nature du platelage =**

**( 4 ) Préciser les dimensions UTILES des panneaux.** L = mm. P = mm.

**( 5 ) Préciser l'entre axe maxi du solivage pour la capacité demandée.** EA = mm maxi.

**( 6 ) Préciser son épaisseur = mm. Son mode de fixation ( 7 )**

Case à cocher si fourni en hors standard par Duwic. **Préciser ci-dessous le type de platelage requis.**

En aggloméré. Epaisseur = mm. Ignifugé classe  M0  M1  M2  M3  Hydrofuge

Caillebotis ajouré galvanisé. Maille = mm x mm.

Descriptif complémentaire éventuel:

**HAUTEUR** = mm.  Dessus plancher.  Libre sous porteurs.  Libre sous goussets.

**NB** : 2100 mm libres au minimum suivant la norme EN547-1 et 3.

## **DIMENSIONS:**

Longueur souhaitée = mm. **Maxi à ne pas dépasser =** mm. **Mini requis =** mm.

Largeur souhaitée = mm. **Maxi à ne pas dépasser =** mm. **Mini requis =** mm.

*Dans le sens solives, le hors tout est égal à la somme des entre axes poteaux + 2 x 110 mm pour les débords des platines.*

*Dans le sens porteurs, le hors tout est égal à la somme des entre axes poteaux + 2 x 204 mm pour les débords des porteurs.*

*Dans le sens porteurs, les poteaux sont à entre axes multiples de 102 mm.*

**Merci de préciser sur ce plan, l'implantation désirée des poteaux de la plate forme ou au minimum le sens prépondérant des grandes portées suivant le sens de circulation sous la plate forme avec les distances minimales entre les poteaux. (8)**

**Représenter les murs et autres contraintes ( RIA, sens d'ouverture des portes et dimensions ....)**

**Préciser sur ce plan, l'implantation désirée des équipements tels que escaliers, garde corps ...etc**

**Préciser sur ce plan si la plate forme doit pouvoir être extensible. Préciser dans quel sens.**

## **POTEAUX:**

Nombre et implantation des poteaux sans importance **pour obtenir le meilleur prix.**

Respecter au mieux l'implantation demandée pour les poteaux.

Respecter les distances utiles entre poteaux dans le sens prépondérant comme indiqué sur le plan. Le nombre de poteaux dans l'autre sens n'étant pas important

# Informations à nous communiquer.

## EQUIPEMENT:

- Garde corps fixe et non démontable (**Implantation à préciser sur le plan**)
- Sas à palettes. Nombre = . Pour palettes L = mm P = mm H = mm.
- Portillon simple Nombre = . Portillon double Nombre =
- Escalier. Nombre = Angle = °. Largeur utile  800 mm  1000 mm

**NB: Nos escaliers standard sont à 38°, de largeur 800 mm utiles soit 900 mm hors tout ou 1000 mm utiles soit 1100 mm hors tout. Avec rambardes de chaque côté obligatoirement même si l'escalier est contre un mur, sinon il faut une rampe murale. 100 mm de jeu minimum sont obligatoires de chaque côté pour le passage des mains.**

Largeur utile des marches = 800 mm minimum augmentée à 1000 mm s'il y a croisement de personnes.

L'échappée minimale doit être de 2300 mm. (= espace libre mesuré verticalement entre le nez des marches et tout autre obstacle au dessus)

Le dégagement minimal doit être de 1900 mm. (= espace libre mesuré perpendiculairement aux nez des marches et tout autre obstacle au dessus)

La distance maximale à parcourir pour atteindre un escalier ne doit pas excéder 40 mètres quand celui-ci est implanté à l'étage ou au sous-sol d'un bâtiment. Au rez de chaussée, un escalier ne doit pas être implanté à plus de 20 mètres d'une sortie vers l'extérieur du bâtiment.

- Zones de désenfumage. Pourcentage = %

## COLORIS:

- Standard Duwic.  Galvanisé à chaud. ( 9 ) Autre à préciser =

Nos coloris standard sont:

Poteaux et garde corps en Bleu RAL 5010.

Escalier en Bleu RAL 5010 + marches en acier galvanisé Sendzimir.

Porteurs et solives en acier galvanisé Sendzimir.

Portillon ou sas à palettes en Jaune RAL 1018)

## STABILITE:

**En fonction de la géométrie de la plate forme ou de sa capacité, la stabilité de celle-ci peut nécessiter un renforcement à l'aide de croix verticales de stabilité. Merci de préciser sur le plan, les endroits où celles-ci ne peuvent aucunement être positionnées. (10)**

**Elles sont implantées sens solives. (Dans les deux sens pour les plateformes pour bureaux)**

Si le bâtiment est équipé ou sera équipé d'un réseau de sprinklers, merci de nous en indiquer toutes les contraintes à prendre en compte pour la structure. Chaque cas est à voir avec le client en fonction de ses assurances ou autre.

Si le poids des produits risque d'être augmenté par le déclenchement du réseau de sprinkler, en tenir compte dans leurs poids.

**Merci de décrire ici les conditions particulières éventuelles des points ( 1 ) à ( 10 )**

## Nouvelle conception des escaliers avec marches à boulonner depuis Février 2008.

Escalier de type industriel, ne répondant pas aux normes avec accès du public.

Coloris : Limons et rambardes en Bleu RAL 5010 + Marches en acier galvanisé ZEN.

Largeur = 800 mm utiles soit 900 mm hors tout.

Ou 1000 mm utiles, s'il y a croisement de personnes, soit 1100 mm hors tout.

Angle = 38° pour les escaliers principaux.

Possibilité d'escaliers à 45° uniquement en cas de faible fréquentation ou pour un escalier secondaire.

Avec 2 rambardes de hauteur 1100 mm composées de 3 tubes, à droite et à gauche.

Avec des marches anti dérapantes en tôle galvanisée perforée, à boulonner sur chantier.

Hauteur maxi de la volée d'un escalier.

Au-delà, prévoir un palier intermédiaire.

Angle de l'escalier	Escalier de en 1 volée pour la France	Escalier de en plusieurs volées pour la France	Escalier de en 1 volée pour la l'Europe	Escalier de en plusieurs volées pour l'Europe
38°	3804 mm *	3804 mm *	3804 mm *	3000 mm
45°	4340 mm *	4340 mm *	4000 mm	3000 mm

Autoporteur pour un escalier.

Angle de l'escalier	Escalier de largeur utile 800 mm sans autoporteur	Escalier de largeur utile 1000 mm sans autoporteur
38°	2925 mm	2750 mm
45°	3500 mm	3275 mm

Dimensions des paliers.

Type de palier	Angle standard d'escalier	Profondeur utile des paliers	Profondeur hors tout des paliers	Largeur hors tout	Largeur des marches du palier
réception	38°	1003 et 1113	1028 et 1138	1035 et 1235	800 et 1000
intermédiaire	38°	1003 et 1113	1028 et 1138	940 ou 1140	800 et 1000
$\frac{1}{4}$ tournant	38°	1113	1138	1140	1000
$\frac{1}{2}$ tournant	38°	1003 et 1113	1028 et 1138	1958 ou 2358	800 et 1000